# « Un dossier secret ouvert : publication des notes échangées entre l’URSS et les États-Unis sur la question d’un pool atomique international », *La Tribune de Genève* (27 septembre 1954)[[1]](#footnote-1)

[fr] L’article rapporte la publication simultanée à Washington et à Moscou du dossier complet des échanges diplomatiques entre les États-Unis et l’URSS depuis le discours d’Eisenhower de décembre 1953 sur un pool atomique international. Les documents révèlent l’impasse des négociations. L’URSS critique une proposition qui laisserait intacts les arsenaux nucléaires américains et réclame un engagement préalable de non-recours aux armes atomiques. Les États-Unis rétorquent que cette interdiction serait illusoire sans contrôle effectif, et insistent sur la nécessité de créer une agence internationale pour favoriser d’abord les usages pacifiques. Les mémorandums échangés jusqu’en septembre 1954 témoignent d’un dialogue ferme mais maintenu, chaque partie réaffirmant sa volonté de poursuivre les discussions malgré des divergences fondamentales.

[de] Der Artikel berichtet über die gleichzeitige Veröffentlichung in Washington und Moskau des vollständigen Dossiers der diplomatischen Austausche zwischen den USA und der UdSSR seit Eisenhowers Rede vom Dezember 1953 über einen internationalen Atom-Pool. Die Dokumente zeigen die Sackgasse der Verhandlungen. Die UdSSR kritisiert einen Vorschlag, der die amerikanischen Atomarsenale unberührt ließe, und fordert ein vorheriges Verbot des Einsatzes von Atomwaffen. Die USA entgegnen, dass ein solches Verbot ohne wirksame Kontrolle illusorisch sei, und betonen die Notwendigkeit, zunächst eine internationale Agentur zu schaffen, um die friedliche Nutzung zu fördern. Die bis September 1954 ausgetauschten Memoranden belegen einen festen, aber fortgesetzten Dialog, bei dem beide Seiten ihren Willen bekräftigen, die Gespräche trotz grundlegender Differenzen fortzuführen.

[it] L’articolo riferisce della pubblicazione simultanea a Washington e a Mosca del dossier completo degli scambi diplomatici tra Stati Uniti e URSS a partire dal discorso di Eisenhower del dicembre 1953 su un pool atomico internazionale. I documenti rivelano l’impasse dei negoziati. L’URSS critica una proposta che lascerebbe intatti gli arsenali americani e chiede un impegno preliminare di non ricorrere alle armi atomiche. Gli Stati Uniti replicano che tale divieto sarebbe illusorio senza un controllo effettivo e insistono sulla necessità di creare prima un’agenzia internazionale per favorire gli usi pacifici. I memorandum scambiati fino al settembre 1954 mostrano un dialogo fermo ma proseguito, con entrambe le parti che riaffermano la volontà di continuare le discussioni nonostante divergenze fondamentali.

[en] The article reports on the simultaneous publication in Washington and Moscow of the full dossier of diplomatic exchanges between the United States and the USSR following Eisenhower’s December 1953 speech on an international atomic pool. The documents reveal a deadlock in the negotiations. The USSR criticized a proposal that would leave U.S. nuclear arsenals untouched and demanded a prior commitment to refrain from using atomic weapons. The U.S. replied that such a ban would be meaningless without effective controls and stressed the need first to establish an international agency to promote peaceful uses. The memoranda exchanged up to September 1954 illustrate a firm but ongoing dialogue, with both sides reaffirming their willingness to continue discussions despite fundamental differences.

En accord avec le gouvernement soviétique, le département d’État a publié samedi le dossier complet et jusqu’ici secret des échanges de notes et de communications entre les États-Unis et l’Union soviétique sur les propositions formulées le 8 décembre 1953 par le président Eisenhower en vue de la création, sous l’égide des Nations unies, d’un pool atomique international.

Ce dossier est également publié à Moscou. Il relève l’impasse des négociations américano-soviétiques sur l’internationalisation de l’énergie atomique. Les deux pays, cependant, se déclarent prêts à poursuivre les conversations.

Un des obstacles qui n’a pu jusqu’à présent être franchi apparaît déjà dans l’aide mémoire soviétique remis à Genève le 27 avril par M. Molotov à M. John Foster Dulles. Ce document déclare que les propositions du président Eisenhower ne permettraient pas de restreindre les fabrications d’armes atomiques.

L’aide mémoire soviétique précise : « La proposition américaine de prélever une petite partie de leurs stocks de matériaux atomiques pour la mettre à la disposition d’un organisme international à des fins d’utilisation pacifique ne saurait aider à atteindre les buts mentionnés par le président Eisenhower. La masse principale des matériaux atomiques entrerait comme auparavant dans la fabrication de bombes atomiques et à hydrogène. Les nations pouvant fabriquer de telles armes ne seront soumises à aucune restriction dans l’accroissement de leurs arsenaux atomiques. »

Le document soviétique ajoute à cette affirmation un argument technique : « il est bien connu qu’il est possible de produire industriellement de l’énergie électrique en utilisant des matériaux atomiques où la quantité de matières fissibles entrant dans l’opération non seulement ne diminue pas mais augmente. Ainsi des matériaux atomiques inoffensifs sont transformés en matériaux explosifs et fissibles qui sont à la base de la fabrication d’armes atomiques et thermonucléaires ».

Le second obstacle évoqué par l’aide mémoire soviétique est le suivant : « Les propositions américaines passent complètement sous silence le problème de la “non-utilisation” des armes atomiques qui sont des armes de destruction massive. »

Le document soviétique formule à cet égard la proposition suivante : « Guidés par le désir de réduire la tension internationale, les États participant à l’accord prennent solennellement et sans conditions l’obligation de ne pas recourir aux armes atomiques, thermonucléaires ou autres moyens de destruction en masse ».

L’aide mémoire de M. Molotov conclut qu’avant d’aller plus avant, les États-Unis et l’URSS devraient arriver à un accord sur ce point.

Le dossier publié par le département d’État contient ensuite une communication non officielle en date du 1er mai 1954 du secrétaire d’État Dulles à M. Molotov, concernant l’aide mémoire soviétique du 27 avril. Les critiques soviétiques, déclare M. Dulles, « déforment » les propositions américaines qui n’ont jamais été destinées « à mettre en marche la coopération internationale dans le domaine atomique d’une façon qui éviterait les obstacles qui jusqu’ici ont empêché tout accord ».

## La position américaine

Le secrétaire d’État américain annonce dans sa communication du 1er mai que les États-Unis envisagent d’examiner la création d’une Agence[[2]](#footnote-2) atomique internationale avec d’autres nations intéressées : « si l’Union soviétique désirait prendre part plus tard à des discussions, les États-Unis, bien entendu, accueilleraient avec plaisir sa participation ».

Les idées exprimées par M. Dulles dans sa communication officieuse à M. Molotov furent reprises et expliquées plus en détail dans un mémorandum remis le 9 juillet dernier par M. Livingston Merchant, secrétaire d’État adjoint chargé des affaires d’Europe à l’ambassadeur soviétique à Washington, M. Georgi Zaroubine.

Ce document précise la position américaine sur les points suivants :

1. La proposition américaine de l’internationalisation de l’énergie atomique était destinée « à faire un premier pas » vers l’extension aux peuples du monde des bienfaits de l’énergie atomique. Elle permettrait aussi un climat favorable « aux perspectives d’un désarmement international véritable et pourvu de garanties ».

2. L’interdiction des armes atomiques proposée par l’URSS n’empêcherait en aucune façon l’accroissement des stocks de ces armes.

3. Les États-Unis estiment que les nations les plus avancées dans la technique nucléaire à des fins pacifiques « ont le devoir de la mettre au service du bien-être des peuples à des conditions appropriées ».

4. « Une promesse sur le papier de ne pas avoir recours à des armes atomiques ne permettrait pas aux nations de réduire leurs armements en toute sécurité. »

5. La promesse de ne pas avoir recours à des armes atomiques augmenterait les dangers d’agression au lieu de les diminuer car elle réduirait « l’effet de découragement anticipé que produisent les armes nucléaires du fait même de leur existence ».

6. Les États-Unis restent prêts à « discuter des mesures acceptables en vue d’un désarmement effectif avec les sauvegardes adéquates ».

Le dialogue américano-soviétique ne reprend ensuite que le 22 septembre, alors qu’un nouveau mémorandum soviétique fut remis à l’ambassadeur des États-Unis à Moscou, M. Charles Bohlen.

Dans ce document, l’URSS revient à sa proposition antérieure d’interdiction préalable des armes atomiques. Elle se déclare prête, cependant, à « poursuivre les négociations en vue de l’usage pacifique de l’énergie atomique. »

Le dossier publié par le département d’État contient, enfin, des extraits du discours prononcé le 23 septembre aux Nations unies par le secrétaire d’État Foster Dulles et dans lequel celui-ci déclarait : « les États-Unis restent prêts à négocier avec l’Union soviétique, mais ne suspendront pas davantage leurs efforts en vue de la création d’une agence atomique internationale ».

1. [https ://www.e-newspaperarchives.ch/ ?a=d&d=TDG19540927-01.2.28.1](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19540927-01.2.28.1) [↑](#footnote-ref-1)
2. [NdE] Omis par erreur dans l’original. [↑](#footnote-ref-2)